

le troisieme jour
J. J. L. P. S.

& Nous terminerons la Visite avant midi par le Salut du Saint Sacrement.

Par indult du Souverain Pontife, Nous accorderons, pendant le temps de la Visite, Indulgence plénierie à tous les Fidèles qui s'étant confessés avec une véritable contrition, & ayant communiqué, prieront pour les nécessités de l'Eglise, suivant son intention & celle du Pape qui l'a accordée.

Chaque Pasteur aura soin de préparer par de fréquents catéchismes ceux qui se disposent à la Confirmation, & d'écrire leurs noms sur les Régistres de son Eglise.

Les Confesseurs nommés pour la Visite auront, tant qu'elle durera, le pouvoir d'absoudre des Censures et des Cas réservés, afin de faciliter le retour des pécheurs à la pénitence.

La visite du Tabernacle, des Fonts baptismaux, du Cimetière, & l'examen des comptes de Fabrique, se feront un des jours de la Visite à notre commodité. Nous avertirons Meilleurs les Curés et Marguilliers de tenir leurs livres prêts à Nous être présentés ce jour-là. Ils auront encore soin de dresser d'avance un inventaire exact de tous les biens, meubles & immeubles, qui appartiennent à l'Eglise.

Chaque Paroisse ou Mission, quand Nous l'aurons visitée, Nous fournira, ainsi qu'aux personnes de notre suite, les voitures précisément nécessaires pour nous transporter immédiatement à la Mission suivante.

Sera le présent Mandement lu & publié le premier Dimanche après sa réception.

DONNE à Longueuil, sous notre sceau, le sceau du Diocèse, & le contre-sceau de notre Secrétaire, le vingt-neuf d'Avril, Mil huit cent cinq.

L. S.

J. Evêque de Québec

PAR MONSEIGNEUR.

J. J. Lantigny, Secrétaire.